



Les mal-aimés de la philatélie

André Dufresne AQEP, RNCP, dufresne@generation.net

ET SI LE CÉLÈBRE "PENNY BLACK" N'ÉTAIT PAS LE PREMIER TIMBRE-POSTE ?



Il est acquis depuis longtemps que le premier timbre-poste au monde est le célèbre « *penny black* » émis par le Royaume-Uni le six mai 1840. Déjà c'est un peu faux puisque ce jour-là, ce sont deux timbres-poste qui furent émis : le « *penny black* » et le « *two pence* » bleu (ill. 1). Conséquemment chacun de ces deux timbres-poste peut revendiquer le titre de premier timbre-poste au monde.



Ill. 1 : Le célèbre « *penny black* » et son jumeau non identique le « *two pence* » bleu.

Mais ils ont de la concurrence. D'autres candidats furent découverts au fil des ans et si leur nature est controversée, ils soulèvent les passions encore aujourd'hui : ils ont leurs supporters et leurs détracteurs. Les trois candidats au titre de premier timbre-poste au monde nous viennent des Pays-Bas, de

Sardaigne et de Grèce. Nous examinerons succinctement leur histoire et l'état des informations sur leur statut.

1817 : PAYS-BAS



Ill. 2 : Le timbre des Pays-Bas de 1817.

Le plus ancien concurrent du *penny black* que je connaisse nous vient des Pays-Bas. Il s'agit de la seule copie connue de ce timbre (ill. 2). Il est utilisé sur une lettre d'Amsterdam adressée à un Monsieur B. Petiau, poste restante à Leyde (Pays-Bas) (ill. 3). On y trouve une marque postale linéaire d'Amsterdam et la lettre est datée de 1817. Ce qui la rend mystérieuse est ce timbre posé au coin supérieur droit, qui cache légèrement le nom du destinataire, mais qui est lié au pli par une marque manuscrite.



Ill. 3 : Le seul pli connu affranchi avec le timbre des Pays-Bas de 1817.

Suite à leur défaite en Russie, les troupes de Napoléon s'étaient retirées des Pays-Bas en 1813. Le Congrès de Vienne avait réuni en 1815 les territoires du

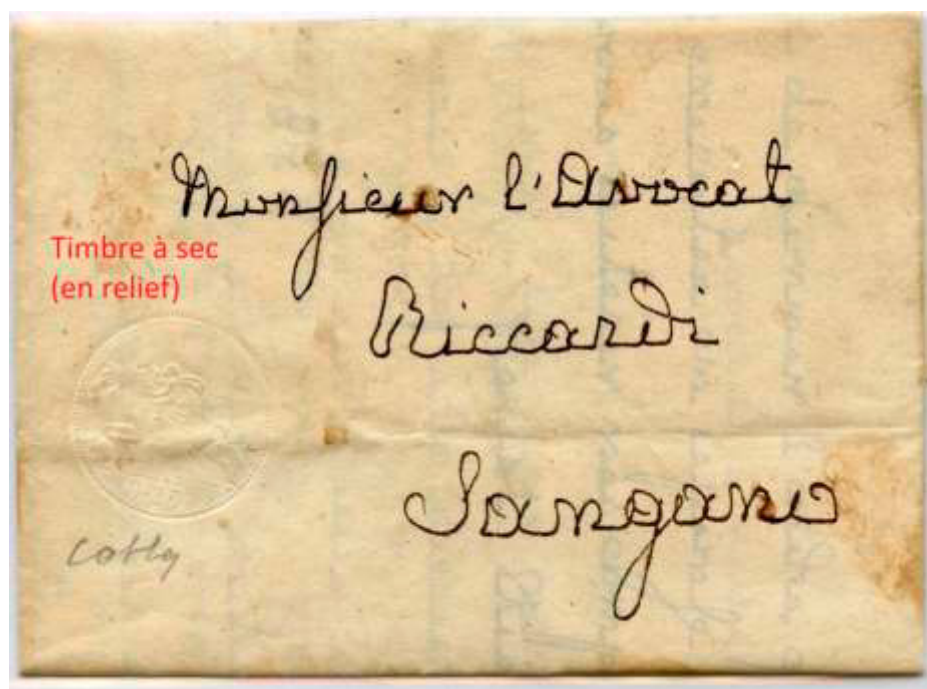
Nord (Provinces-Unies) et du Sud (les actuels Belgique et Luxembourg) pour créer un État tampon puissant face à la France : le Royaume-Uni des Pays-Bas sous la direction du prince Guillaume d'Orange. La marque linéaire Amsterdam, sans le chiffre de département français, avait été réintroduite en 1814. Il ne faut pas s'étonner de la présence du nom français du destinataire à Leyde en 1817 : au début du XIX^e siècle, Leyde possédait, tout comme Amsterdam, une importante communauté francophone issue de l'immigration wallonne et huguenote, historiquement liée à l'industrie textile florissante de la ville. Vérification faite aux archives néerlandaises, on trouve effectivement quelques Petiau aux Pays-Bas à cette époque.

Quant au timbre, il est gravé en taille-douce et il est de facture très simple. De forme rectangulaire, on y trouve un ornement aux quatre coins. Au centre un hexaèdre ligné horizontalement porte simplement « Nro. », probablement l'abréviation du mot français « numéro ». Un chiffre y a été inséré à la main : 261.

Qui a émis ce timbre ? Que signifie le numéro 261 ? Mystère. Jacqueline Caurat a soulevé l'hypothèse qu'il puisse s'agir d'un timbre de poste locale ou d'un timbre de poste restante. C'est le seul exemplaire connu à ce jour. Ce qui est sûr, c'est que ce timbre a affranchi en 1817 une lettre entre Amsterdam et Leyde, 23 ans avant le *penny black* !

1819 : LES CAVALLINI DE SARDAIGNE

C'était bien avant la naissance de l'Italie unifiée, quand le royaume de Sardaigne comprenait l'île du même nom ainsi que tout le nord-ouest de l'Italie d'aujourd'hui (Piémont, Savoie, comté de Nice et région de Gênes), sous la juridiction de la maison de Savoie avec à sa tête le roi Victor-Emmanuel I^{er}. Un système postal rudimentaire existait et il s'agissait d'un monopole d'État. Mais il n'était pas efficace malgré les 146 bureaux de poste dont il disposait. Suite aux plaintes qui lui avaient été adressées, le roi Victor Emmanuel I^{er} décréta qu'il autoriserait l'utilisation de courriers privés, à la condition que tout le papier à lettres soit acheté de l'État sarde et porte une empreinte en relief montrant un chérubin monté sur un cheval au galop, soufflant dans un cor de poste (ill. 4). On surnomma ces vignettes « *cavallini* », les petits chevaux. Ces lettres seraient produites en trois dénominations : 15 centesimi pour une distance de moins de 15 milles piémontais ; 25 centesimi pour une distance de 15 à 35 milles piémontais et 50 centesimi pour une distance de plus de 50 milles piémontais. Un mille piémontais était l'équivalent de quatre kilomètres.



Ill. 4 : Timbre « cavallini » à sec, 1820.

Ces feuilles timbrées à sec devaient être d'usage obligatoire à compter du premier janvier 1819. Or, des problèmes de production ont obligé le roi à prendre un décret temporaire pour permettre l'utilisation de n'importe quelle feuille de papier pour poster une lettre, à la condition qu'elle porte une empreinte humide frappée en bleu par la poste sarde, avec la même image et les mêmes valeurs que ci-dessus. Il s'agissait d'une simple mesure provisoire qui ne dura qu'un an (ill. 5).



Ill. 5 : Timbre de 1819 de type « cavallini » de 50 centesimi.

Voilà donc une curieuse situation : pour autant que le roi de Sardaigne encaisse les frais dus à la poste royale, il permettait l'utilisation de courriers privés. La poste de Sardaigne ne jouait donc aucun rôle dans la transmission du courrier ainsi marqué, mais elle encaissait néanmoins les frais de poste. Pour les utilisateurs, cela leur permettait de confier leurs envois postaux à n'importe quelle entreprise privée plus efficace que la poste.

Comme ces lettres circulaient hors des réseaux postaux officiels, toute lettre comportant une marque postale en sus de l'image du petit cheval est nécessairement un faux ! Les « cavallini » ne sont

pas répertoriés au catalogue Sassone que je possède (Spécialisé 2015), mais on les trouvait au catalogue Bolaffi et ils sont répertoriés aux catalogues InterItalia et Filigrano. Bien sûr des faux existent.

Fait intéressant : compte tenu de leur rôle important en philatélie italienne, on retrouve le motif du petit cheval sur les timbres italiens pour colis postaux de valeur faciale de plus de 1 000 lires émis à partir de 1954 (ill. 6), qui furent également utilisés à Trieste avec la surcharge AMG – FTT (*Allied Military Government – Free Territory of Trieste*) (ill. 7). Leur dessin fut aussi repiqué sur un entier postal de 1989 (ill. 8) et sur un timbre italien de 2019 (ill. 9), ainsi que dans plusieurs oblitérations.



Ill. 6 : Timbres italiens pour colis avec l'image dite « cavallini », 1954.



Ill. 6 : Timbres de Trieste pour colis avec l'image dite « cavallini », 1954.



Ill. 8 : Entier postal italien de 1989 reproduisant un « cavallini ».



Ill. 9 : Timbre-poste italien de 2019.

Alors : les *cavallini* sont-ils de timbres-poste puisque, en vertu d'un décret royal, leur usage était obligatoire sur le courrier ? Ou s'agit-il plutôt de timbres fiscaux, constatant le paiement d'une taxe à l'État sarde pour permettre la libre circulation du courrier ? À vous de décider. !

1831 : LE TIMBRE « 40 LEPTA » DE GRÈCE.

On doit au négociant parisien d'origine grecque Nicolas S. Nicolaidès la découverte en 1912 d'une enveloppe portant au verso une simple vignette sans indication de nom de pays, dont le texte en grec se traduit par « 40 lepta »,



Ill. 10 : Timbre grec de 1831.

entouré d'un cadre formé de perles (ill. 10). Le timbre mesure 36 x 27 mm. La lettre découverte par Nicolaidès, postée au Pirée, est adressée à un avocat nommé A. Varatassis à Khalkis en Eubée. Elle porte la marque postale du Pirée du 17 juin 1848. Depuis, au moins six autres enveloppes ont été découvertes, postées entre 1840 et 1842 et toutes portent les marques postales du Pirée et d'Athènes (ill. 11). De plus, une feuille partielle de neuf timbres a été découverte en 1933, datée au dos du 2 mai

1831 ainsi que quelques timbres à l'unité (ill. 12). Or, on a trouvé dans les archives à Athènes un décret du 2 mai 1831 qui prévoit l'émission d'un « bon » de 40 lepta, pour créer un fonds pour les réfugiés crétois.



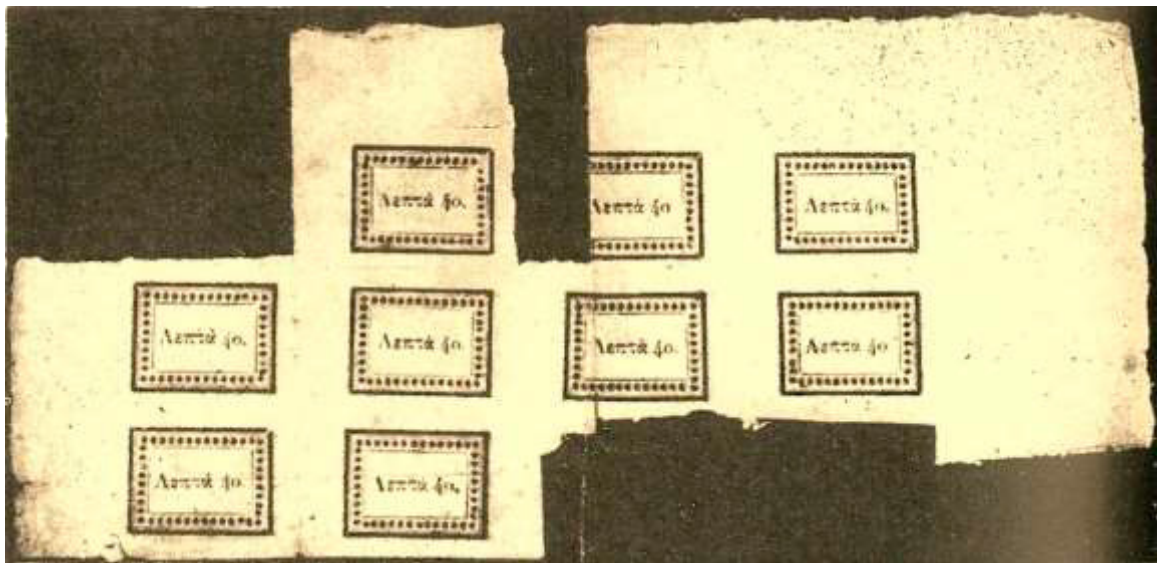
Ill. 11 : Verso d'une lettre de Koroni au Pirée, 1^{er} octobre 1841.

Les philatélistes grecs sont très divisés sur le statut de ces timbres. Certains, comme Pandelis J. Drossos, les défendent bec et ongles et ils ont la certitude qu'il s'agit d'un timbre-poste ou, dans le pire des cas, d'un timbre-taxe (« *postage*

due » en anglais). D'autres, comme Stephan J. Macrymichalos, sont certains qu'il s'agit d'un timbre de charité qui fut apposé tardivement sur de vieilles enveloppes afin de créer de toutes pièces de fausses raretés philatéliques.

Entre les deux, certains soutiennent qu'il s'agit soit d'une simple vignette de charité destinée à recueillir des fonds afin de venir en aide aux réfugiés crétois, soit d'une taxe postale (catégorie RA dans le catalogue Scott), à être utilisée sur le courrier sur une base volontaire.

Quoi qu'il en soit, voilà un autre intéressant candidat au titre de premier timbre-poste au monde, qui aurait servi de 1831 à 1848 !



III. 12 : Feuille partielle datée (au dos) 2 mai 1831.

Sources:

Pays-Bas :

Caurat, Jacqueline : **Un timbre mystérieux**. In : *Philatélie*, vol. 3, no 21, juin 1969, p. 53-54.

Sardaigne :

BOLAFFI : **Catalogo Nazionale dei Francobolli Italiani**. Turin. Edizioni S.C.O.T., 1971, 574 p. Voir p. LII, **Stati Sardi, Carte Postale bollata (« cavallini »)**.

BUNCE, Art : **Cavallini Lettersheets of Sardinia, A Precursor to Britain's Mulready Envelopes**. In: *The American Philatelist*, mars 2023, p. 220-225

CAIMMI, Maurizio (dir.): **Filigrano Enteri Postali**. Dogana (RSM), Filatelia Sammarinese s.r.l., 2025, 35^e éd., 329 p. Voir p. 9, Cavallini di Sardegna.

FILANCI, Franco, Carlo SOPRACORDEVOLE et Domenico TAGLIENTE : **InterItalia Manuale Catalogo Specializzato degli Enteri Postali dell'Area Italiana**. Porto Mantovano, Edizione Laser Invest, 16^e édition, 2016, 416 p. Voir p. 19-20, Regno di Sardegna, Carte bollata postale.

Grèce:

A.C.L. : **Letters to the editor**. In: The Report, *Journal of the Hellenic Philatelic Society of America*, vol. VII, no 5, mai 1975, p. 12.

DROSSOS, P.J.: **The First Adhesive Postage Stamp**. In: Sixteenth American Philatelic Congress Book, Columbus (OH), The American Philatelic Congress, 1950, p. 82-85.

DROSSOS, P.J.: **The Tessaracontalepton 'Stamp'**. In: *Stamp Monthly*, septembre 1951, p. 272.

DROSSOS, P. J.: **Letters to the editor**. In: The Report, *Journal of the Hellenic Philatelic Society of America*, vol. VII, no 4, mars 1975, p. 12.

ECONOMIDES, A.B. : **Comments on Specialisation of Early Greek Adhesive Stamps**. In: Fifteenth American Philatelic Congress Book, Columbus (OH), The American Philatelic Congress, 1949. p. 33-37.

GIANNITSIS, Theodore: **Is this the First Stamp in the World ?????** In: The Report, *Journal of the Hellenic Philatelic Society of America*, vol. XV, no 4, mars 1983, p. 3 - 10.

MACRYMICHALOS, Stephan J.: **The Myth Around the "40 Lepta" Label of 1831**. In: The Report, *Journal of the Hellenic Philatelic Society of America*, Part 1, vol. VII, no 1, septembre 1974, p. 4 - 7; Part 2, vol. VII, no 2, novembre 1974, p. 6 - 7; Part 3, vol. VII, no 3, janvier 1975, p. 2 - 7.

MACRYMICHALOS, Stephan J.: **Letters to the editor**. In: The Report, *Journal of the Hellenic Philatelic Society of America*, vol. VIII, no 1, septembre 1975, p. 13 - 14.

SISMONDO, Sergio : **The Tesserakontalepton. The Nine Pearls variety Greece, 1831**. In: *Hermes*, juin 1995, no 89, pages non notées.